

**Commune de
Vuillafans**

Procès-verbal du conseil municipal
du vendredi 8 janvier 2021

Date de convocation : 04/01/2021

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	15
Nombre de membres absents excusés :	0
Nombre de membres absents :	0

Le vendredi 8 janvier 2021 à 20 h 30, le Conseil Municipal de Vuillafans dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en lieu habituel, sous la présidence de Claude CURIE, Maire.

Membres présents : Claude CURIE, Yves GAMELON, Bernard WOZNY, Rémi JEANNINGROS, Sylvie PERRET-GENTIL, Anne-Lise BOESINGER, Céline BOUVERET, Patrick CHANUSSOT, Marie-Thérèse CRETIN GUTH, Benjamin DOLE, Michelle HOUSER, Alain KIBLER, Jean-Benoît LAMBERT, Stéphane MEREL , Olivier THOURIN.

Absents excusés : néant

Absents : néant

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30.

Sylvie PERRET-GENTIL est nommée secrétaire de séance.

1°) – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 décembre 2020

Le conseil à l'unanimité des membres présents approuve le compte rendu du conseil municipal du 11 décembre 2020.

2°) – Délibération pour décision modificative pour permettre de passer les écritures de dissolution du Lotissement du Seux.

M. Le Maire demande au conseil municipal, l'autorisation de prendre une délibération à la demande du comptable du Trésor Public d'Ornans afin de permettre de passer les écritures de dissolution du Lotissement du Seux, il précise qu'il s'agit d'opération d'ordre au chapitre 040 et 042, d'écriture de fonctionnement et de report des résultats au budget communal qui permettront d'inscrire les résultats de clôture 2019, de passer les écritures de sortie du stocks de terrains et de reverser l'excédent de 77 055,24 euros au budget communal.

Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents

3°) – Autorisation de remboursement de la facture « Avignon Perfo » d'un montant de 24,96 € réglée par M. le Maire

M. Le Maire demande au conseil municipal, l'autorisation de se faire rembourser la facture de « Avignon Perfo » d'un montant de 24,96 euros relatif à l'achat de charbons pour la réparation de la perceuse Makita de la commune.

Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses :

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance.

Le Maire, Claude CURIE

BOESINGER Anne-Lise	BOUVERET Céline	CHANUSSOT Patrick	CRETIN-GUTH Marie-Thérèse	CURIE Claude
DOLE Benjamin	GAMELON Yves	HOUSER Michelle	JEANNINGROS Rémi	KIBLER Alain
LAMBERT Jean- Benoît	MEREL Stéphane	PERRET-GENTIL Sylvie	THOURIN Olivier	WOZNY Bernard